



## MARECHAL FERRANT

### METIER

La maréchalerie consiste à parer les pieds des chevaux, à y appliquer des fers ordinaires, thérapeutiques ou orthopédiques, ainsi qu'à en préserver le fonctionnement physiologique.

Les maréchaux-ferrants interviennent ainsi sur les chevaux des particuliers, des centres équestres, des haras ou des écuries de courses et de compétition. Il peut aussi intervenir sur des bovidés.

Le maréchal-ferrant est formé à l'art de forger pour confectionner, en accord avec le vétérinaire, des ferrures orthopédiques ou thérapeutiques.

Le métier nécessite d'avoir un bon contact avec les chevaux, une bonne résistance physique et surtout une grande maîtrise de soi pour savoir approcher l'animal et le mettre en confiance. Aux compétences techniques et à l'habileté manuelle, il faut ajouter des qualités d'observation, de soin et de rigueur.

Il doit également développer un excellent contact avec sa clientèle pour à la fois, savoir expliquer la nature de ses interventions, dispenser des conseils et être reconnu comme un professionnel compétent.

### FORMATION

#### **Niveau CAP**

CAP agricole maréchal-ferrant

CTM maréchal-ferrant

#### **Niveau bac**

-BTM maréchal-ferrant pour acquérir des compétences professionnelles supérieures et des connaissances développées dans les domaines de l'organisation et de la gestion d'une entreprise.

### CARRIERE

La pratique de plus en plus répandue de l'équitation entraîne un besoin accru en maréchaux-ferrants

Un maréchal-ferrant peut être salarié mais il peut également être itinérant, à son compte.

La maréchalerie s'exerce aussi dans l'armée ou au régiment de cavalerie de la garde républicaine, après une formation spécifique.

Un maréchal-ferrant peut élargir ses compétences, par exemple en hippologie, en soins vétérinaires ou en anatomie du pied. Dans ce dernier cas, il devient orthopédiste équin, métier rare et très recherché.

Lien QR code FNAR :

